

## **CONDITIONS DE LA PROMOTION CONSOMMATEURS « Induction Master class »**

La promotion, « Induction Master class » (ci-après « la Promotion ») est une promotion destinée aux consommateurs d'ATAG N.V. Belgique (également active sous le nom de ATAG Benelux) située à Keerstraat 1, 9420 Erpe-Mere.

### **Durée de la promotion**

La Promotion est valable du 1er septembre au 30 novembre 2018.

ATAG Benelux se réserve le droit de mettre prématurément fin à la Promotion (sachant que la date de facturation est déterminant pour savoir si vous avez le droit de participer) ou de prolonger la Promotion. Si tel est le cas, cela sera communiqué sur le site internet

[www.atag.be/fr/induction](http://www.atag.be/fr/induction).

En cas de résiliation anticipée, celle-ci sera annoncée trente (30) jours à l'avance.

### **Modèles concernés:**

La Promotion s'applique uniquement à la vente de tables de cuisson à induction de la marque ATAG, à l'exception des modèles suivants : HI6271B et HI6271E.

### **Participation à la promotion :**

Pour pouvoir bénéficier la Promotion, il faut répondre aux conditions suivantes :

- L'achat des appareils doit être effectué durant la période de promotion
- Le participant doit s'enregistrer au plus tard trente (30) jours après la période promotionnelle via le site [www.atag.be/fr/masterclass](http://www.atag.be/fr/masterclass) pour pouvoir bénéficier du cours Master class sur la cuisson à l'induction.
- Une preuve d'achat valide est requise pour la participation

### **Procédure :**

Après avoir acheté une table à induction chez ATAG, le consommateur se rend sur le site [www.atag.be/fr/masterclass](http://www.atag.be/fr/masterclass). Ici, il remplit complètement le formulaire d'inscription et télécharge le bon d'achat de l'appareil (cela peut prendre la forme d'une commande ou d'une facture signée). Après que ce formulaire d'inscription a été traité, le consommateur reçoit une confirmation d'inscription. Avec cette confirmation le client peut fixer une date et l'endroit. Lieux et dates : Erpe-Mere 24 novembre, 15 décembre et 26 janvier 2019. Beringen 29 novembre et 13 décembre.

### **Dispositions diverses**

- a. Les données personnelles fournies à ATAG Benelux seront traitées conformément au Règlement général sur la Protection des Données. De plus amples informations peuvent être trouvées dans notre déclaration de confidentialité. Celle-ci peut se consulter sur [https://www.atagbenelux.com/privacystatement\\_fr](https://www.atagbenelux.com/privacystatement_fr) ;
- b. En participant à la Promotion, le participant accepte le traitement de ses données personnelles et autorise explicitement à être appelé, à recevoir des e-mails ou être approché de toute autre manière ;
- c. Le participant donne explicitement à ATAG Benelux l'autorisation d'utiliser tout document photographique ou film réalisé dans le cadre de cette promotion dans des brochures ou sur les réseaux sociaux sans qu'ATAG Benelux ne soit obligée de payer une quelconque compensation pour cela ;
- d. ATAG Benelux est en droit de refuser les inscriptions des participants pour des raisons particulières ;
- e. ATAG Benelux se réserve le droit de modifier les conditions, et de résilier ou de modifier la Promotion. Vous pouvez consulter le site [www.atag.be/fr/induction](http://www.atag.be/fr/induction) pour voir ces modifications. Les conditions publiées au moment de l'achat sont d'application ;

*Sous réserve de fautes d'impression.*